COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2006

Début de la réunion : 19h

1. Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 3 Juillet 2006.

2. SALLE DES FETES – AVENANTS

Mr MARY présente l'ensemble des avenants et leurs motivations. Voir tableau du bilan des avenants en annexe.
Vu le rapport de la commission d'appel d'offres de ce jour, le conseil municipal approuve l'ensemble des avenants et donne tous pouvoirs au maire à l'effet de les signer.
Au sujet de la salle des fêtes, Mr FOUILLET soumet l'idée de faire une double porte à la salle de réunion au lieu des 2 petites actuelles. A réfléchir.

3. EMPRUNT 2006 – TRAVAUX SALLE DES FETES

Le maire présente 3 propositions de :
1. CAISSE D'EPARGNE
2. CREDIT AGRICOLE
3. DEXIA CREDIT LOCAL

Le taux proposé par DEXIA est le plus faible, soit 4,04 % sur 20 ans et 4,17 % sur 25 ans.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne tous pouvoirs au maire à l'effet d'emprunter 600.000 € sur 25 ans.

4. ACHAT DE MATERIEL DE CUISINE

Présentation de 3 devis pour l'achat d'une chambre froide pour la cuisine :

FOURNISSEURS	MONTANT HT	OBSERVATIONS
LE FROID SABLAIS		volume : 7,70 m3 Panneaux standards prennent trop de place dans la cuisine
Chambre froide	4 760,00 €	
Echelle support assiettes	1 292,00 €	530 x 650 x 7,8 hauteur entre les grilles trop petite
TOTAL	**6 052,00 €**	
SDJ FROID		volume : 8,50 m3 Panneaux standards prennent trop de place dans la cuisine
Chambre froide	4 525,00 €	
Echelle support assiettes	2 162,00 €	325 x 530 x 7,8 hauteur entre les grilles trop petite
TOTAL	**6 687,00 €**	
LE FROID DU BOCAGE		volume : 7,90 m3 Panneaux en ABS (haute gamme) grandeur adaptée
Chambre froide	4 635,00 €	
Echelle support assiettes	2 016,00 €	530 x 650 x 9,8 hauteur entre les grilles parfaite
Ensemble rayonnage + chariots	**6 651,00 €**	volume assiette pour 6 chariots 576

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition du Froid du Bocage. Cette proposition répondant mieux à nos attentes.
Cette dépense sera imputée sur le budget 2006 au programme « Achat de matériel » (chapitre 21).

5. BILAN D'ACTIVITES DE LA HALTE GARDERIE ET DU LIEU DE RENCONTRE POUR L'ANNEE 2005

   Mme MERCERON informe le conseil municipal que lors de la réunion avec les responsables du contrat enfance à la C.A.F. et la M.S.A., il nous a été informé des conditions du nouveau contrat enfance : si le taux de remplissage est inférieur à 50 %, la CAF diminue sa participation. Il est également question de ne plus prendre en charge les enfants extérieurs à la commune. C'est pourquoi, Mr le maire demandera le prix de revient d'un enfant fréquentant la garderie pour demander la participation de sa commune de résidence.

6. ECOLE DE MUSIQUE

   Accord du conseil pour le renouvellement de la participation communale pour les activités musicales en milieu scolaire

7. MISE A DISPOSITION DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE à « Cœur du Bocage »

   10 % de son temps de travail hebdomadaire

8. INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

   Il s'agit d'un élevage SCEA LA MAISON NEUVE de Amailloux pour leur mise aux normes.
   Avis favorable

9. QUESTIONS DIVERSES
   1. Subvention SBAC : refusée
   2. Demande de l'UCA : achat de moquette pour protection du parquet lors du week end commercial : devis 877 €.

   Après en avoir délibéré, le conseil accepte cet achat à l'unanimité. Mr FOUILLET s'abstient.

   3. Demande de la St Hubert : 2 WC chimiques et 1 groupe électrogène pour le stock car à Chantegros.

   Mr VINCENT demande s'il ne serait pas possible d'emmener l'électricité de façon définitive ? Réponse de Mr le maire : un devis a déjà été demandé il y a quelques années, montant estimé à environ 100.000 F. Cette une question qu'il faudra très certainement revoir dans un futur proche si le nombre de manifestations augmente.

   4. Information de la poste au sujet des nouveaux horaires de ramassage du courrier : 15 h 25 à compter du 1er novembre 2006.
   5. Ramassage des animaux morts chez les agriculteurs : en raison d'un nouvel appel d'offres national, c'est une nouvelle entreprise qui a obtenu le marché de ramassage. Quelques agriculteurs ont appelé en mairie pour signaler un mauvais fonctionnement. Mr le maire en a averti les services de la D.S.V. à Niort. Il semblerait que le problème soit en passe de se régler.

6. Résultat du concours des villes et villages fleuris : La commune de CHICHE obtient le 3ème prix dans la catégorie des communes de 1001 à 2500 habitants.
7. Remarque de Mme MIMAUD Jeannine au sujet du compte rendu de la commission « Voirie » dans le bulletin municipal : cette dernière tient à porter à la connaissance des membres du conseil municipal qu'elle n'est pas d'accord pour que son nom soit indiqué dans le compte rendu. (Mr le maire fait remarquer que d'autres ne sont pas contents de ne pas voir leur nom inscrit dans le bulletin municipal !).

Fin de la réunion : 21 h 30